

En 2009, un diagnostic sur la gestion des déchets et effluents avait été réalisé et avait abouti à plusieurs propositions d'actions, dont la collecte et le traitement des effluents et déchets des deux aires de carénage de la concession (Larraldenia et Socoa).

C'est dans ce cadre que des études préalables à l'aménagement de ces deux aires de carénage « propres » ont démarré fin 2010 avec pour objectifs :

- connaître la nature et l'importance des activités des deux installations,
- évaluer les impacts de ces activités sur l'environnement,
- identifier la nature et quantifier les effluents à traiter,
- caractériser et dimensionner les équipements de traitement de ces effluents nécessaires.

Ainsi, à compter du 7 novembre 2011, des travaux de mise en place d'unités de traitement avec raccordements aux réseaux en place, dans l'objectif « rejet 0 » sur ces deux aires vont démarrer.

Ces investissements sont soutenus financièrement par le FEP, l'Etat, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

*Publié le 27 octobre 2011.*